



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

report en arrière des déficits

Question écrite n° 132398

Texte de la question

Mme Marie-Renée Oget attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, sur le délai imposé aux entreprises dans le cadre de la récupération de la créance de carry back. Cette créance, remboursée au terme d'un délai de cinq ans si elle n'a pas été utilisée au paiement d'un impôt sur les sociétés, peut l'être de manière anticipée pour les entreprises ayant fait l'objet d'une procédure de sauvegarde, d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire et les entreprises ayant fait l'objet d'une procédure de sauvegarde financière accélérée. Il serait utile à l'économie et à la pérennité des PME, que dans le cadre de difficultés financières reconnues, et pour éviter d'entrer dans une procédure collective, toujours préjudiciable à l'entreprise sur son marché, ce remboursement anticipé soit accordé à celles des PME qui doivent faire face à des difficultés de trésorerie structurelles. Elle demande qu'une disposition soit prise pour les PME, dans le prolongement de la réunion de travail du 8 mars 2012, qui s'est tenue à l'initiative de l'ordre des experts comptables et des ministres concernés, pour que la dérogation de remboursement anticipé soit accordée aux PME devant faire face à des difficultés de trésorerie structurelles, quand bien même elles n'auraient pas encore engagé une procédure collective, leur permettant ainsi de l'éviter et de protéger l'emploi.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Renée Oget](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132398

Rubrique : Impôt sur les sociétés

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2012, page 3213

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)